



Une Goutte d'Eau

Association d'aide à l'enfance

Procès-verbal

Le Locle, septembre 2008

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU XX.09.2009 AU CAFÉ PETIT PARIS, LE LOCLE

ISA = 2. APPROBATION DES STATUTS

Concernant nos statuts, j'aimerais vous rendre attentifs que nous avons modifié les points suivants:

- Article 8, le comité et sa présidente sont élus par l'assemblée générale pour une durée de 3 ans (ceci au lieu de 1 année seulement).
- Toujours dans l'article 8, le comité nomme en son sein au moins un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) caissière, la même personne pouvant cumuler deux fonctions.

Je vous propose l'approbation des statuts par acclamation.

(Soumis au vote les statuts remis à chaque participants sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée générale).

IVAN = 3. GESTION DES MEMBRES

En date du 12 avril 2008, date de la présente Assemblée Générale, nous comptabilisons 19 membres et 24 donateurs, soit déjà 43 personnes ou familles qui ont adhéré à notre projet.

Il faut également préciser que sont considérés comme membres uniquement les donateurs qui nous ont retourné le coupon d'inscription.

ISA = 4. COMPTE DE L'EXERCICE 2007

Au 31 décembre 2007, notre compte affichait un solde positif de CHF 8'129.56.

Il s'agit de 8'745.- francs de dons et de cotisations reçus entre les mois de mai et décembre plus les intérêts de CHF 1.75. A ceci, nous devons déduire une dépense de 617.19 de charges pour les frais administratifs et pour notre première petite action sur le terrain, c'est à dire l'achat de couvertures et de draps remis à l'orphelinat de Tangañina.

Nous n'avons utilisé au 31 décembre 2007 que le 7 % de la somme globale récoltée.

En date du 14 mars 2008, les vérificateurs de compte ont effectué leur contrôle. Ils proposent à l'assemblée d'approuver les comptes 2007 et de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

Je vous propose l'approbation des comptes par acclamation

ISA = 5. ELECTION DU NOUVEAU COMITÉ 2008-2010

Nous allons maintenant procéder à l'élection du nouveau comité pour 3 ans de 2008 à 2010. Je vous remercie de bien vouloir lever la main pour nous montrer votre approbation.

Le comité propose la réélection des bénévoles actuels à savoir:

Isabelle Keller,	comme Présidente
Sonia Herren,	comme caissière
Ivan Keller,	comme secrétaire

Il y a encore la possibilité, si des personnes le désirent, d'élire un certain nombre d'assesseurs dans la mesure où le comité reste en nombre impair. Est-ce que quelqu'un est intéressé ?

Mesdames Dominique Paratte et Marina Bonora Garcia comme vérificatrices de compte, ces dernières sont nommées pour 2 ans

SONIA = 6. BUDGET 2008

En accord avec le Bureau de l'association Miora, les objectifs 2008 ont été définis comme suit:

Nous aidons depuis le mois de février 2008:

Mademoiselle Meltine qui a 14 ans dont la mère est décédée et dont le père est malade mental. Elle a la charge de ses 3 frères et sœurs dont l'une d'elle est également malade mentale. Sa situation est dramatique et c'est pourquoi nous prévoyons de la soutenir durant 3 ans. Elle doit absolument apprendre à lire, à écrire et à compter afin de pouvoir suivre à partir de la rentrée scolaire prochaine une formation pratique chez des religieuses.

Elle est si démunie qu'elle nécessite une aide alimentaire en complément d'une aide en riz que lui allouent les Sœurs de St-Vincent de Paul.

Monsieur Tiana est étudiant en 3ème année de médecine. Il ne lui faut qu'une aide unique afin de pouvoir acheter un stéthoscope et un tensiomètre instruments indispensables à la poursuite de ses études. Sa grand-mère l'a recueilli à la mort de ses parents et elle ne peut en aucun cas les financer. En contrepartie, il assiste la doctresse Noro au dispensaire de Finaritra.

Madame Léonie et ses enfants. Il leur faut un soutien de 4 mois au minimum. En effet, après qu'un de ses enfants se soit cassé la jambe elle s'est ruinée pour les soins et les médicaments. Son économie familiale s'en est trouvée complètement bouleversée. Nous allons l'aider afin de réparer le toit de sa maison qui s'est effondré et qu'il faut entièrement refaire car la saison des pluies a commencé, à acheter des semences et de l'engrais et enfin pour l'acquisition d'un élevage de canetons

Mademoiselle Volananana qui est adolescente et qui a dû arrêter ses cours de couture

suite à des problèmes avec sa tutrice. Nous allons l'aider à reprendre ses cours ceci jusqu'en juillet, à cette date, nous évaluerons ses efforts et donc si nous poursuivons notre soutien.

Mademoiselle Tantely, bachelière est une orpheline très sérieuse et serviable. Nous la soutenons à poursuivre ses études de gestion. Elle s'occupe de la bibliothèque de l'association Miora. Un projet est en consultation en vue de l'embaucher à temps partiel au dispensaire.

Mademoiselle Maromanana est une jeune fille de 18 ans qui a besoin d'une petite aide pour sa scolarité afin de pouvoir passer son baccalauréat en juillet prochain

Mamy, un petit bébé de 2 mois (né en janvier 2008) orphelin de mère et abandonné par le père. Il a été recueilli par sa grand-mère, une femme seule de 82 ans.... Il a besoin de lait et de vêtements.

Il y a également Lucia une petite fille de 3 mois et Fanantenana un petit garçon de 6 mois qui vient de se faire opérer. Nous attendons plus d'informations à leurs sujets.

Nous avons budgétisé une dépense de 1'350.- pour les 6 premiers mois de l'année ainsi qu'un plafond de 8'000.- pour toute l'année.

Bien entendu, toutes les situations familiales sont fréquemment examinées, réévaluées et nous étudions volontiers toute nouvelle demande d'aide.

Une Goutte d'Eau
Chemin des Tourelles 11
2400 Le Locle
www.unegouttedeau.net
unegouttedeau@bluewin.ch
+41 79 654 19 56

Faites un don !

CCP: 80-500-22
IBAN: CH4404835053917121000